

| | | |
|--------------------------|------------------------|---|
| REPUBLIQUE FRANCAISE | ANNEE | Envoyé en préfecture le 04/07/2024 |
| DEPARTEMENT DU GERS | N° séance | Reçu en préfecture le 04/07/2024 |
| ARRONDISSEMENT DE CONDOM | N° délibération | Publié le 064 |
| COMMUNE DE LECTOURE | Nomenclature « actes » | ID : 032-213202088-20240701-2024JUIL01_192-DE |
| | | 5.2 |
| | | Fonctionnement des assemblées |

DEPARTEMENT
DU GERS

ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

2

Séance Publique ordinaire du 1^{er} juillet 2024

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-quatre, le premier juillet à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 21 juin 2024, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, Sylvie COUDERC, MM. Ghislain de FLAUJAC, Loïc DÉSANGLES, Jean-Yves DELACOSTE, Mme Laurianne DUCASSÉ, M. Marc DUGROS, Mmes Françoise LACAPERRE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, M. Julien PELLICER, Mme Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

M. André GALOIX,
M. Frank GOBBATO
M. Éric MATTIUSSI
Mme Christiane PREVITALI
Mme Odile SCHAAP

Ont donné procuration :

M. André GALOIX à M. Éric MATTIUSSI
M. Frank GOBBATO à M. Jean-Yves DELACOSTE
Mme Christiane PREVITALI à M. Xavier BALLENGHIEN
Mme Odile SCHAAP à M. Joël VAN DEN BON

Secrétaire : M. Loïc DÉSANGLES

Objet : Décisions adoptées par Monsieur le Maire du 25 avril au 19 juin 2024

RAPPORTEUR : Xavier BALLENGHIEN, Maire

Conformément aux dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la délibération du Conseil Municipal en date du 16 octobre 2021, Monsieur le Maire informe l'assemblée des décisions prises du 25 avril au 19 juin 2024.

| DATE | TITRE |
|----------|---|
| 15.05.24 | La Commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien sis « Bioule » (BX 153) appartenant à M. Frans Jacobs, Mme Helena Jacobs, M. Herman Jacobs et Mme Maria Jacobs, proposé par Maître Corinne Podechard. |
| 15.05.24 | La Commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien sis 1, rue Claude Ydron (BX 155) appartenant à M. Frans Jacobs, Mme Helena Jacobs, M. Herman Jacobs et Mme Maria Jacobs proposé par Maître Corinne Podechard. |
| 24.05.24 | La Commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien sis 134, rue Nationale (CK 77) appartenant à M. Salvatore Coccoluto et Mme Marie-Victoire Aliotti, proposé par Maître François-Xavier Roux. |
| 31.05.24 | La Commune a décidé de signer avec la Société SARL Cars Teyssié, sise « zone industrielle du Perrin » à Fleurance (32 500), un devis pour le transport des élèves des écoles élémentaires de Lectoure à la piscine de Fleurance durant la période du 3 juin au 5 juillet 2024 selon un planning défini à l'avance. Le coût de la prestation s'élève à : <ul style="list-style-type: none"> - 150 € TTC l'aller/retour avec un autocar de 22 places, - 165 € TTC l'aller/retour avec un autocar de 33 places - et à 185 € TTC l'aller/retour avec un autocar de 53 places. |
| 4.06.24 | La Commune a décidé d'attribuer à Madame Claude Nava, domiciliée Boulevard Jean Jaurès – 32 700 Lectoure une concession de 1 m ² au columbarium du cimetière Saint Gervais d'une durée de 50 ans à compter du 28 mai 2024, à titre de concession nouvelle et moyennant la somme de 620 €. |
| 6.06.24 | La Commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien sis « Pradoulin » (CM 50, CM 159, CM 160, CM 163) appartenant à M. Patrice Rivière et Mme Laure Espiau proposé par Maître Marc Gauthier d'Aunous de Roquebrune. |
| 11.06.24 | La Commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien sis 15, rue de Marès (CK 862) appartenant à la SCI Immo Gestion, proposé par Maître Marc Gauthier d'Aunous de Roquebrune. |
| 19.06.24 | La Commune a décidé de signer avec le facteur d'Orgue Léa Malvy, sise Lieu-dit Ducon – 82 340 AUVILLAR, le bon de commande pour un montant de 26 250 € TTC pour les travaux de dépoussiérage de l'orgue de la cathédrale Saint Gervais, |

le Conseil Municipal prend acte de cette communication.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Secrétaire de séance,
Loïc DÉSANGLES



Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN

Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le - 4 JUIN 2024
et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : - 4 JUIN 2024